

Allianz Global Investors Fund
Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Siège social : L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves
R.C.S. Luxembourg B71182

Le présent AVIS vous informe que

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

(l'« Assemblée ») d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») se tiendra au Siège social de la Société, sis 6A, route de Trèves, 2633 Senningerberg, Luxembourg, le **vendredi 27 janvier 2017 à 11h00 HEC** aux fins de délibérer et voter sur les points suivants :

Ordre du jour :

1. Approbation du rapport du Conseil d'administration audité par les Réviseurs d'entreprises indépendants et approbation des états financiers ainsi que de l'affectation du résultat (le cas échéant) pour l'exercice comptable clos le 30 septembre 2016.
2. Quitus aux membres du Conseil d'administration de la Société dans l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice comptable clos le 30 septembre 2016.
3. Réélection de M. Markus Nilles en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.
4. Élection de Messieurs Oliver Drissen, Dirk Raab, Sven Schaefer et de Mesdames Petra Trautschold, Birte Trenkner et Hanna Duer en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.
5. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, Luxembourg, en qualité de Réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle.
6. Délibération sur tout autre point dûment soumis à l'Assemblée.

Vote :

Les résolutions figurant à l'Ordre du jour de l'Assemblée ne nécessiteront aucun quorum et seront prises à la majorité des voix exprimées lors de l'Assemblée. Les obligations de quorum et de majorité seront déterminées en fonction du nombre d'actions en circulation au 22 janvier 2017 à minuit HEC (la « Date d'enregistrement »). Les droits de vote des Actionnaires seront déterminés en fonction du nombre d'actions détenues à la Date d'enregistrement.

Modalités de vote :

Afin d'être autorisés à assister et à voter à l'assemblée, les actionnaires doivent fournir à l'Agent de transfert RBC Investor Services Bank S.A., Domiciliary Services, 14, Porte de France, 4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, une confirmation émanant de leur banque ou établissement dépositaire du nombre d'actions qu'ils détiennent à la Date d'enregistrement, cette confirmation devant arriver au Luxembourg au plus tard le 25 janvier 2017 à 11h00 HEC.

Tout actionnaire autorisé à assister et voter à l'assemblée est en droit de désigner un mandataire pour voter en son nom. Afin d'être valable, le formulaire de procuration doit être dûment complété et signé de la main du mandant ou de son représentant ou si le mandant est une personne morale, comporter son cachet ordinaire ou la signature manuscrite d'un dirigeant dûment autorisé de celle-ci et être adressé à l'Agent de transfert RBC Investor Services Bank S.A., Domiciliary Services, 14, Porte de France, 4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, ce formulaire devant arriver au Luxembourg au plus tard le 25 janvier 2017 à 11h00 HEC.

Les formulaires de procuration devant être utilisés par les actionnaires inscrits au registre peuvent être obtenus auprès de l'Agent de transfert RBC Investor Services Bank S.A., Domiciliary Services, 14, Porte de France, 4360 Esch-sur-Alzette, Luxembourg. Une personne désignée en tant que mandataire ne doit pas nécessairement être actionnaire de la Société. La désignation d'un mandataire n'empêche pas un actionnaire d'assister à l'assemblée.

Des exemplaires du rapport annuel audité de la Société peuvent être consultés au siège social de la Société et sur Product-Domiciliation@allianzgi.com tout comme les formulaires de procuration. Les actionnaires peuvent aussi demander à ce qu'un exemplaire du rapport annuel leur soit envoyé.

La liste actuelle des numéros d'identification des titres concernés par cette assemblée peut être consultée quotidiennement en ligne sur www.allianzgi.lu/AGIF.

Senningerberg, décembre 2016

Sur ordre du Conseil d'administration